



Travailleurs en ESAT

Instance mixte

Nouvelle Instance Représentative des Travailleurs Handicapés et Professionnels en ESAT

Nouvelle Formation

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle de cette nouvelle instance
- Connaitre les thèmes abordés dans cette instance
- Faire le lien avec les autres instances (CVS, délégué des personnes)
- Communiquer, émettre des avis et formuler des propositions

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

- Comprendre le rôle et le fonctionnement de cette nouvelle instance :
Composition / Mise en place et fréquence des réunions
- Connaitre les thématiques abordées dans cette instance :
Qualité de Vie au Travail / Hygiène et Sécurité / Evaluation et prévention des risques professionnels
- Communiquer sur les différents sujets :
Emettre des avis / Formuler des propositions / Rédiger des comptes-rendus
- Travail sur la formalisation d'un règlement intérieur - Atelier
- L'adaptation aux besoins se fera en fonction des attentes des participants et/ou du commanditaire
- Pour aller plus loin : formations complémentaires possibles
Animer une réunion / Confiance en soi, prise de parole en public / Ateliers autodétermination

INTERVENANT

Patrice WAREMBOURG
Consultant expert handicap



POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT, professionnel d'ESAT.

PRÉ REQUIS

Membres ou futurs membres de l'IRTHP.

NOMBRE DE STAGIAIRES

8 personnes maximum.

DURÉE

2 jours, soit 14 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en ESAT
- Création d'outils, de supports sur-mesure en Facile à lire et à comprendre, en fonction des demandes et besoins des participants
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Différentes méthodes d'animation seront utilisées ainsi que différents supports pédagogiques
- Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT

MOYENS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence
- Un quiz sera rempli afin d'évaluer les connaissances et compétences des participants au démarrage de la formation
- Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Le ou la directeur-riche de l'ESAT est invité à participer au bilan
- Certificat de réalisation



Délégué des personnes

Nouvelle Formation

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les missions du délégué des personnes
- Comprendre et appréhender son rôle de délégué dans le CVS, dans l'Instance Mixte
- Savoir écouter, communiquer et intervenir en tant que délégué

CONTENU

Chaque demi-journée débutera par un tour de table : le premier jour afin de présenter la formation et identifier les attentes des participants, les jours suivants pour valider les acquis de la demi-journée précédente

- Comprendre les enjeux du Décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés : Le délégué des personnes / L'Instance mixte (IRTHP) / Rôle du CVS
- Assimiler les missions propres au délégué des personnes : Montrer l'exemple / Présenter toutes les réclamations individuelles / Veiller au respect des droits et des devoirs / Aider, conseiller et informer / Promouvoir la santé, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail et la Qualité de Vie au Travail
- Connaitre le fonctionnement des nouvelles instances : Les élections / Les heures de délégation / Les interlocuteurs
- Communiquer avec les différents interlocuteurs
Apprendre à recueillir la parole de ses pairs et leur retransmettre les informations / Gérer la relation avec les travailleurs et l'encadrement
- Pour aller plus loin : formations complémentaires possibles : Animer une réunion / Confiance en soi, prise de parole / ...

INTERVENANT

Patrice WAREMBOURG
Consultant expert handicap




Intra-muros
01 42 40 15 28 - 07 88 52 77 45
andicat@andicat.org

POUR QUI ?

Travailleur d'ESAT, professionnel accompagnant un délégué des personnes.

PRÉ REQUIS

Candidat au poste de délégué des personnes - Candidat au poste de délégué suppléant des personnes.

NOMBRE DE STAGIAIRES

2 à 8 personnes maximum.

DURÉE

2 jours, soit 12 h.

COÛT*

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais de déplacement inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

* Intra-muros mutualisée - Devis sur demande.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Création d'outils, de supports sur-mesure en Facile à lire et à comprendre, en fonction des demandes et besoins des participants
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Différentes méthodes d'animation seront utilisées ainsi que différents supports pédagogiques
- Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT

MOYENS D'ÉVALUATION

- Feuille de présence
- Un quiz sera rempli afin d'évaluer les connaissances et compétences des participants au démarrage de la formation
- Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Un ou plusieurs salariés de l'ESAT (moniteur, éducateur, responsable, etc...) sont invités à participer au bilan
- Certificat de réalisation

Le programme tient compte du Plan de transformation des ESAT